

Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Publié le

ID : 059-215901224-20240325-23\_25032024-DE



République Française  
Département du Nord

ville de Cambrai



**Publié le : 11 Avril 2024 à 15:28**

Arrondissement  
de CAMBRAI

## EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### SÉANCE DU 25 MARS 2024

**OBJET : N° 23**

**RAPPORTEUR : Monsieur SIMÉON**

**INTITULÉ : BOURSE D'AIDE AU PERMIS DE CONDUIRE. ACTUALISATION DES CRITÈRES**

Le Conseil Municipal de la Ville de CAMBRAI, régulièrement convoqué le 19 Mars 2024 s'est réuni en Salle du Conseil de l'Hôtel de Ville de Cambrai, sous la présidence de Monsieur François-Xavier VILLAIN, Maire.

**MEMBRES EN EXERCICE : 39**

**MEMBRES PRÉSENTS :**



M. François-Xavier VILLAIN Maire de CAMBRAI ;  
Mme DELEVALLÉE Maire-Adjointe ;  
M. F. WIART ; Mme GAILLARD ; Mme LABADENS ; M. MOAMMIN ;  
Mme DROBINOHA ; M. L. WIART ; Mme WIART ; M. SIMÉON ;  
M. DOBREMETS Adjoints au Maire ;  
M. BAVENCOFFE ; Mme BILBAUT ; M. DEVILLERS ; Mme POMBAL ;  
Mme CARDON ; Mme LIÉNARD ; M. BARTKOWIAK ; Mme SAYDON ;  
M. FLAMEIN ; M. LAURENT ; M. TRANOY ; Mme CHATELAIN ;  
Mme DESMOULIN ; M. DERASSE ; M. MAURICE ; Mme BURLET ;  
M. LEROUGE ; M. PHILIPPE ; Mme DESSERTY

**MEMBRES ABSENTS EXCUSÉS :**

M. P.A VILLAIN qui a donné procuration à M. MOAMMIN  
Mme DEMONFAUCON qui a donné procuration à M. LE MAIRE  
Mme CAFEDE qui a donné procuration à M. BAVENCOFFE  
Mme CHARPENET qui a donné procuration à M. FLAMEIN  
M. SIMPERE qui a donné procuration à MME DELEVALLÉE  
Mme BRIQUET qui a donné procuration à Mme CHATELAIN  
Mme BERTELOOT qui a donné procuration à Mme LIENARD  
M. SIEGLER qui a donné procuration à MME LABADENS  
M. VAILLANT qui a donné procuration à MME DROBINOHA

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE :**

M. Alban DOBREMETS

Dossier CM  
Delib. Approuvée  
DFAE  
Recette  
A. Siméon  
Mission locale  
(M. Lambert)

Mesdames, Messieurs,

Par délibération en date du 8 décembre 2008 vous avez décidé de mettre en place une bourse d'aide au financement du permis de conduire. D'un montant de 400 euros, cette aide est destinée aux cambrésiens et cambrésiennes âgés de 18 à 25 ans, résidant dans la commune depuis au moins un an, titulaires du certificat de compétences prévention et secours, citoyen niveau 1 et titulaires du code.

Le décret du 20 décembre 2023 permet de passer le permis de conduire dès l'âge de 17 ans. Ce décret est entré en application dès le 1er janvier 2024.

En conséquence, et afin d'être en cohérence avec la nouvelle réglementation, il vous est demandé de bien vouloir modifier le critère d'âge, soit 17 ans au lieu de 18 ans, pour l'obtention de la bourse d'aide au permis de conduire. Les autres critères restent inchangés.

Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Publié le

ID : 059-215901224-20240325-23\_25032024-DE

S<sup>2</sup>LO

Adopté à l'unanimité.

**Publié le :** 11 Avril 2024 à 15:28

Suivent les signatures  
Pour extrait conforme  
Le Maire de Cambrai,

Le secrétaire de séance  
M. Alban DOBREMETZ

Pour le Maire,  
M. Nicolas SIMÉON  
Adjoint au Maire délégué  
à la Jeunesse

